

**ANNUAIRE MAROCAIN
DE LA STRATÉGIE ET DES RELATIONS
INTERNATIONALES**

Annuaire Marocain de la Stratégie et des Relations Internationales

Directeur de l'AMSRI

Abdelhak Azzouzi

Co-directeurs de l'AMSRI

Asmaa Alaoui Taib / Abdallah Harsi / Mohamed Fakihi / Mounia Slighoua

Comité scientifique

Effenus Henderson/ Mohamed Kabbaj/ Othman Benjelloun/ Mostapha Bousmina/ Kamal Hossain/ Abdelhadi Tazi/ Omar Fassi Fihri/ Fathallah Sijilmassi/ Mohamed Fakihi/ Ali Nouaymi/ Abass Jirari/ Hamad Zouitni/ Anas Talbi/ Karim Medrek / Sidi Saleh Ould Daha / M'hammed Grine/ Chekib Benoussa/ Driss Benhima/ Driss Guerraoui/ Mohamed Soussi/ Omar Hilal/ Najib Ba Mohamed/ Mohamed Sebbar/ Mohamed Abassi/ Mohamed Berrada/ Abdallah Harsi/ Andre Cabanis/ Allal Amraoui/ Mounia Slighoua/ Mouna Mesdouri/ John P. Entelis/ Taieb Chkili / Asmaa Alaoui Taib/ Menouar Alem / Mohamed Cherkaoui/ Ibrahim Faouzi/ Celia De Anca/ M'hammed Douiri/ William D. Powers / Allal Ouazzani/ Basil Mustafa / Melody Moezzi / Joumana Silyan-Saba/ Ahmet Uysal/ Xavier Guerrand Hermès/ M'hammed Abidi/ Brahim Benjelloun Touimi/ Danielle Cabanis/ Mohamed Ibrahim/ Fathia Bennis/ Burhan Ghalioun/ Farès Abdelarim/ Ahmed Lahlimi Alami/ Abdullah Bin Ali Al Khatib/ Mohammed Larbi Messari/ James Hollifield/ Robert Jordan/ Enrique Mugica Herzog/ Hakima Mountassir/ Abdelhak Azzouzi/ Khalifé Kazem/ Catherine de Wenden / Said Laouandi/ Abdelouahed Ourzik/ Mohammed Fatih Naciri/ Mohamed Darif / Makinouchi Haruko/ Khalid Azab/ Abdallatif Youssef al Hamad/ Jean Louis Reiffers/ Saad Kettani/ Francesco Spano/ Fadel Al Rabii / Sabah Yassine/ Madhi Al Khames/ Amine Mahfoud/ Cleopatra Lorintiu / Jaime Gama/ Charles Christopher/ Jean Marie Crouzatier/ Phillipe Raimbault/ Nadira Guermai / Lola Banon / Serigne Diop/ Ahmed Aldersh / Amadou Lamine Sall/ Mohamed Cherkaoui/ Brian Calfano / Leila Hanafi / Aziz Hasbi/

Conception graphique

Ibrahim Sedouki, Mouna Mesdouri

Comité de traduction

Mounia Slighoua / Mohamed Fakihi / Abdallah Harsi / Abdelhak Azzouzi / Asmaa Alaoui Taib / Mouna Mesdouri / M'hammed Abidi / Mohamed Ouakrim / Lola Banon / Zhor Lhouti / Mohamed Abassi / Omar Hilal / Direction des études et des prévisions financières, Ministère de l'Economie et des Finances/ BMCE Bank / James Hollifield.....

Comité de relecture de la traduction finale en trois langues

Abdelhak Azzouzi / Asmaa Alaoui Taib/ Mounia Slighoua/ Mohamed Fakihi/ Abdallah Harsi/ Brian Calfano / Mohamed Ouakrim/ M'hammed Abidi

L'AMSRI est publié par le Centre Marocain Interdisciplinaire des Etudes Stratégiques et Internationales, association d'utilité publique (décret du chef du gouvernement N° 2.11.250 du 18 mai 2011) avec le concours de l'Agence de Développement des Provinces du Sud, Le Conseil Préfectoral de Fès et le soutien du groupe Ahmed Jamaï, la BMCE Bank, la Ville de Fès, la Région de Fès-Boulmane, L'Université Euro-Méditerranéenne de Fès, Le Ministère de la culture, le Groupe Al Omrane, l'Office National Marocain du Tourisme, la Fondation Caisse de Dépôt et de Gestion, Dr. Mana Saeed Al Otaiba, Pr. Abdelaziz Saoud al Babtein.

CMIESI, B.P. 8622, Atlas, 30 001 Fès, Maroc

www.cmiesi.ma

**ANNUAIRE MAROCAINDE LA
STRATÉGIE ET DES RELATIONS
INTERNATIONALES**

2013



INTRODUCTION : LE MAROC ET LE MONDE ARABE ENTRE CONTINUITÉ, ÉVOLUTIONS INVISIBLES ET RUPTURES

Par

M. Abdelhak Azzouzi**

L'Annuaire Marocain de la Stratégie et des Relations Internationales (AMSRI) est une publication annuelle sans équivalent dans la littérature arabophone, francophone et anglophone. Il traite des relations internationales dans toutes ses dimensions (politiques, stratégiques, économiques, culturelles, technologiques...), de la science politique dans ses différents horizons (la constitution, la gouvernance, les institutions politiques dont le parlement, les partis politiques, etc.), des sciences économiques sous l'angle des grands enjeux sans oublier les questions de développement. Il rassemble dans un esprit pluridisciplinaire les spécialistes, les universitaires, les chercheurs, les diplomates, les experts, etc. Nous partons du constat qu'une coopération entre les différents experts est salutaire pour éviter l'extrémisme disciplinaire. Pour saisir les changements intérieurs et la reconfiguration de la politique internationale, il est nécessaire de dépasser les cloisonnements académiques les plus rigides. C'est avec cette démarche intellectuelle que l'AMSRI entend depuis l'année dernière inscrire son action. La plume est donnée en priorité aux experts marocains, ceux du monde arabe tout en y associant des chercheurs du monde entier.

On connaît tout ou presque sur les productions intellectuelles occidentales, sur les écoles américaines, sur leurs auteurs, leurs idées, leur manière de voir les choses. Je pense à des publications comme *World Politics*, *International Organization*, *International Security*, *International Studies Quarterly* (accompagné de la *Mershon Studies Review*), *The Journal of Conflict Resolution*, *International Interaction*, *Security Studies*, *Ethics*, *International Affairs*, *Foreign Affairs*, *Foreign policy*, *L'Annuaire Français des Relations Internationales*, mais la majorité des

** Président du Centre Marocain Interdisciplinaire des Etudes Stratégiques et Internationales (CMIESI), Professeur universitaire, Directeur de l'AMSRI.

auteurs américains, britanniques, français ignorent tout sur leurs collègues arabophones. Ils ne peuvent accéder à leur production scientifique et académique en raison, entre autres, de la problématique de la langue. Je vois mal des auteurs comme Robert Kagan ou Edgar Morin se référer à des auteurs de renom comme Mohamed Abed al Jabri.

Nous avons bien découvert ce vide conceptuel lors du début des révolutions arabes à la fin de l'année 2010. Les intellectuels occidentaux comme les décideurs ont été dépassés par les événements. De même, la production des intellectuels arabes relevant de la sphère scientifique du monde occidental comme Fouad Ajami ne furent pas d'une grande panacée pour les intellectuels, les stratèges et les décideurs du monde occidental. L'analyse des intellectuels arabophones ne dépasse que difficilement sa zone linguistique. Durant le début des révolutions arabes, les néo-conservateurs américains, par exemple, ont découvert des failles dans la compréhension savante de l'autre. En observant la longévité de l'autoritarisme arabe, ils croyaient que ce sont les hommes d'Etat qui déterminent le cours de l'histoire ! Ils auraient aimé lire des articles savants dans la revue *al Mostaqbal Al Arabi*, les analyses des auteurs arabes dans *ashark alawsat*, *al Hayat*, *al Itihad*, etc. La variable linguistique pose ici un grand problème. Les frontières linguistiques sont malheureusement plus poreuses et complexes. Une coopération intellectuelle pour la compréhension de l'autre est très souhaitable. D'où l'édition de l'AMSRI. Le fait qu'il soit publié simultanément en trois langues aspire à combler ce schisme intellectuel et mettre fin à ce clivage.

Il s'agit également, comme nous l'avons signalé dans le premier numéro (celui de l'année dernière), de concourir à la reconnaissance d'une doctrine marocaine dans le domaine de la science politique et des relations internationales, alors que les travaux en la matière sont quasi-inexistants. Le premier numéro fut distribué dans plus de 100 pays à travers le monde et a connu un succès inégalable. Il a retenu l'attention particulière des think tanks, des universitaires, des banques, des ministères, des chercheurs, des revues spécialisées, de grands décideurs. Aujourd'hui, nos collègues dans les universités américaines, anglaises par exemple, peuvent comprendre les véritables enjeux diplomatiques du Maroc, ceux de ses rapports avec l'Union européenne, avec l'Afrique, avec les pays du Maghreb, la question du Sahara marocain dans toutes ses dimensions, les changements politiques, les perspectives, les bouleversements récents dans les pays arabes, et peuvent le recommander à leurs étudiants alors que la production intellectuelle sur le Maroc et les pays du Maghreb en anglais par exemple est absente. De même, les

INTRODUCTION

travaux du même genre en arabe et en français sont très rares et incomplets. L'AMSRI comble ce vide et constitue une première dans la littérature arabophone, francophone et anglophone.

Qui plus est, ce n'est pas une tâche aisée, pour un centre de recherche d'éditer un annuaire en trois langues simultanément. A notre connaissance, aucun centre à travers le monde ne le fait. Certes certains travaux comme le SIPRI sont traduits mais avec beaucoup de décalage et par des organismes étrangers.

L'AMSRI comprend, d'une part, des études, traitant de sujets divers, en liaison avec les événements de l'année de référence, mais aussi avec des thèmes plus permanents, regroupés sur une base thématique et dans des rubriques. L'AMSRI est une publication du Centre Marocain Interdisciplinaire des Etudes Stratégiques et Internationales animée par un comité de rédaction et de lecture international regroupant des experts de disciplines et d'origines différentes. Il bénéficie du partenariat d'une vingtaine d'organismes à travers le monde.

L'année 2012 appartient certes à l'histoire mais n'est qu'un moment d'un flux toujours en mouvement. Flux qui emporte des variables politiques, diplomatiques, économiques, stratégiques, sociales, culturelles et autres, lesquelles n'évoluent pas forcément au même rythme, n'ont pas le même type de visibilité et ne bénéficient pas de la même attention. Si l'on veut réellement comprendre, expliquer et théoriser pour le bien de n'importe quelle société, il faut mettre l'année précédente en perspective. Il faut se référer au passé pour se projeter dans l'avenir. Il faut discerner dans les données du passé et du présent un nouveau monde en gestation.

A cet égard, si 2011 fut une année de bouleversement total pour l'ensemble des pays arabes, 2012 n'a pas retrouvé la dynamique tant souhaitée qui permettrait de dépasser ses incertitudes. Mais l'incertitude est consubstantielle aux relations internationales. Au fait, avec Serge Sur¹, l'on peut se poser les mêmes questions : « que sait-on, que comprend-on des relations internationales ? Il y a ce que l'on voit, entend ou lit à leur sujet. Pour le passé, des documents qui s'adressent à la réflexion, mais ne sont jamais complets et qu'on interprète en fonction de ses tropismes intellectuels ou de ses préjugés idéologiques. Ou encore des synthèses, des histoires, des études, des théories,

¹ Serge Sur, 2007 « Introduction : 2007 Grisaille persistante, horizon bouché, température sans changement », dans *l'Annuaire Français de Relations Internationales*, 2008, Paris/Bruxelles, Bruylant.

qui constituent autant de filtres réducteurs et déformants. Pour le présent, la tâche est encore plus délicate. Les médias imposent leurs priorités, spontanément ou par instrumentalisation, ils submergent l'attention, remplaçant trop souvent la réflexion par l'émotion. Si l'on cherche à sortir de leur emprise, comment distinguer l'incident et le tournant, le conjoncturel et le structurel, l'artificiel et l'authentique, comment identifier les évolutions invisibles, plus puissantes que les événements spectaculaires ? » Quand Nouri el Maliki interdit la diffusion d'Al Jazeera et huit autres chaînes satellitaires en Irak sous prétexte qu'elles encouragent le communautarisme et par voie d'implication les émeutes sanglantes et une instabilité politique indescriptible, l'on comprend la place des chaînes satellitaires dans la vie des peuples arabes et des Etats. Quand les différents gouvernements arrivés dans les pays arabes post-autoritaires stigmatisent une grande partie la presse nationale, on est dans la difficulté d'identifier la vérité des évolutions, les véritables intentions des acteurs. Parfois, si l'on veut expliquer, on tombe dans le risque de la fausse intelligibilité, dans les théories du complot, dans l'illusion de la rationalité.

Quant à l'action, entre la contingence, les passions, les illusions, entre le poids du passé et l'inadaptation des projets, l'espace de la décision politique est restreint, d'autant plus que les questions internationales ne constituent que rarement la priorité des gouvernants et pas davantage des opinions publiques. Qui pourra par exemple s'intéresser en Egypte, en Tunisie à des projets phares pour la méditerranée comme l'Union pour la Méditerranée ? La plupart des étudiants arabes en science politique ne connaissant même pas que cette organisation méditerranéenne existe ! Pendant les périodes de transition politique, la priorité tant rationnelle que psychologique chez la plupart des acteurs est donnée aux problèmes politiques nationaux, aux différentes interactions, aux différents entremêlements, aux multiples enchevêtrements entre les « joueurs » politiques, entre les anciens et les nouveaux acteurs sur une scène politique semée d'embûches et des plus médiatisées.

Au début de l'année 2011, deux des plus autoritaires chefs d'Etat arabes – le président tunisien Ben Ali (au pouvoir depuis 1987) puis le président égyptien Hosni Mubarak (au pouvoir depuis 1981) – furent contraints de quitter *al Hokm*. Par effet de domino, d'autres régimes comme au Yémen et en Libye furent effondrés comme des châteaux de carte. Dans tous ces Etats, on remarque l'existence réelle d'une société civile que les occidentaux croyaient sclérosée. Ces événements ont donné aux occidentaux des leçons en science politique et en humilité. Il est intéressant de remarquer ici combien certaines théories et certains paradigmes utilisés dans le passé pour expliquer l'autoritarisme arabe

INTRODUCTION

peuvent conduire à des descriptions très sombres de la réalité car, dans la plupart du temps, ces paradigmes sont plus intellectuels que sociologiques et s'inscrivent sur le registre des normes culturelles qui prétendent s'imposer en Occident, voire dans les pays arabes.

Dans cette vision réductrice des approches culturalistes et essentialistes circulent des descriptions résiduelles sur les Arabes, sur leur affinité innée pour l'autoritarisme, sur l'incompatibilité entre démocratie et Islam scellant ainsi l'avenir du monde arabe dans l'abomination absolue de l'autoritarisme. La subjectivité intellectuelle de cette logique de l'académisme interdisait qu'on explore les progrès réalisés par certains pays arabes sur le chemin de la démocratisation ou que l'on puisse s'appuyer sur le passé pour prévoir les révolutions en cours.

Il est clair que « la culture arabo-islamique » n'est théoriquement en rien incompatible avec la démocratie. Elle n'est pas à l'origine de l'autoritarisme arabe. Ce sont les régimes autoritaires qui sont à l'origine de cette situation. Ils ne font pas prévaloir la volonté populaire. Ils tirent leur autorité non pas du peuple mais d'eux-mêmes, c'est-à-dire de leur propre supériorité. En d'autres termes, l'autoritarisme de la Tunisie de Ben Ali, de l'Egypte de Moubarak, de al Assad en Syrie, etc. repose sur des moyens de coercition et de violence plutôt que sur la persuasion dans les rapports entre gouvernants /gouvernés.

Face à la concentration du pouvoir entre leurs mains, l'autoritarisme devient une caractéristique du régime politique. Les leaders arabes, issus d'un parti unique ou hégémonique comme en Tunisie et en Egypte, de l'armée ou protégée par elle comme au Yémen, en Syrie et en Libye, ont développé au fil des années, des mécanismes d'encadrement, de pénétration, de déstructuration et de fractionnement de toute une société plus morcelée que jamais. Ils se sont identifiés, au départ, à une classe moyenne abandonnée, déracinée et indigente, puis, après quelques années d'exercice du pouvoir, ils se sont érigés en caste dirigeante, ayant imposé leur mainmise à l'ensemble des appareils administratifs et gouvernementaux, donnant naissance à une machine d'Etat déshumanisée, une société dépolitisée aux structures maniables, un marché dépourvu d'autonomie à travers l'étatisation, la nationalisation, la formation d'une élite de techniciens apolitiques aisément « cooptables » par le pouvoir.

Ces régimes ne sont pas parvenus, au terme de deux ou trois voire même quatre décennies d'exercice du pouvoir (comme en Libye, où le colonel Kadhafi était à la tête du pays pendant 41 ans !) à réaliser le plein développement des forces productives, à libérer le peuple de la misère, à lui assurer du travail.

L'autoritarisme a aggravé au contraire la corruption, le favoritisme, le népotisme.

Dans ces conditions, comme l'a bien remarqué Ayubi, l'Etat arabe n'est pas la conséquence naturelle de sa propre histoire socio-économique ou de ses traditions culturelles et intellectuelles. C'est un Etat de « défis » qui a souvent recours à la coercition brutale pour sa préservation, mais ce n'est pas un Etat « fort », car il lui manque, à des degrés divers, le pouvoir de base permettant à un Etat de pénétrer effectivement la société par des mécanismes tels que la taxation par exemple (les régimes des monarchies du Golfe) ; il lui manque aussi l'hégémonie idéologique (au sens gramscien du terme) qui lui permettrait de constituer un bloc historique acceptant la légitimité de la couche dirigeante².

Le verrouillage du champ politique national arabe a propulsé au devant de la scène politique une élite d'une fragilité extrême. Et contrairement aux pronostics les plus poussés, ce ne sont pas ces élites, les islamistes ou les partis politiques qui furent à l'origine de ces révolutions. Ce sont les jeunes qu'on croyait déconnectés des problèmes de leurs sociétés, qu'on croyait apolitisés et emportés par l'indifférence. Leur faible participation aux différentes échéances électorales a été considérée la plupart du temps comme des signes de dépolitisation ou de désintérêt à l'égard de la vie publique. Mais les images incroyables des centaines de milliers de Tunisiens, d'Egyptiens, de Syriens qui manifestaient dans les rues, bravant tous les tabous, la répression et la violence, ont démontré l'inverse. Les nouveaux révoltés ont voulu signifier par leur forte mobilisation que leur désintérêt politique fut un refus de prendre part à un jeu politique somme toute dénué de toute légitimité. Ils ont tous brandi des pancartes proclamant « le peuple veut un Etat de droit ». Et dans les foules hétéroclites, nombreux sont ceux qui ont brandi les drapeaux des autres pays arabes en signe de solidarité avec les populations révoltées de ces pays.

Les revendications des jeunes étaient de nature sociale et politique, et n'évoquaient ni l'application de la *Charia* ni la mise en place d'un gouvernement religieux. Il n'y avait pas la moindre participation islamiste, ni sur internet, ni physiquement, ni dans la sphère des idées. Des sociétés entières ont bravé la peur, surpris toutes les chancelleries occidentales, se sont libérés de leur asservissement pour demander de la justice, du travail et enfin le départ de ceux qui incarnaient l'Etat. Le simple bon sens exige de se soumettre à cette décision.

² Nazih N. Ayubi, *Overstating the Arab State. Politics and Society in the Middle East*, I.B. Tauris, Publishers, Londres, 1995.

INTRODUCTION

Il est recommandable ici de se référer pour le cas tunisien à Michel Camau qui, sous les traits forcés des propos caricaturaux et métaphoriques d'un journaliste tunisien³, avança l'idée d'une a-politisation de la société tunisienne qui recouvre à la fois les phénomènes de dépolitisation et de surpolitisation. Il illustre le phénomène par trois propositions : les mutations du personnel politique, la neutralisation du champ politique et l'engagement économique et social de l'Etat. Ces trois éléments se trouvent, avec des variantes dans la plupart des pays arabes. La révolution du jasmin a démontré le pourquoi de cette dépolitisation. Mais la question qui reste en suspens, à laquelle peu d'auteurs s'attachent, est de savoir pourquoi le printemps arabe a commencé en 2011-2012 et non pas avant ? C'est la réponse à cette question qui semble nous fournir la clé permettant de déchiffrer la réalité.

A notre avis, l'explication la plus réaliste est la consolidation dans l'imaginaire collectif des jeunes des pays arabes du caractère public de l'autorité. Dans les régimes démocratiques, le pouvoir souverain n'appartient qu'au peuple, en ce sens que chaque individu composant ce peuple, sent qu'il dispose d'une parcelle égale de souveraineté. La majorité des votants, directement ou par l'intermédiaire de leurs représentants élus, demeurent la source de toutes les décisions publiques. La souveraineté nationale n'appartient qu'au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. Or l'homme « ordinaire arabe », jusqu'à une date récente ne se sentait pas dépositaire de cette parcelle de souveraineté qu'il déléguerait, par des votes librement exprimés et non entachés de fraudes, à des représentants élus pour prendre les décisions publiques en son nom. Ce qui nous permet d'admettre, avec Lahouari Addi, que l'Etat n'est pas souverain au sens bodinien du terme. L'on pourrait nous taxer ici d'occidentalisme réducteur en appliquant cette conception au monde arabe. Mais, comme le note Addi, à juste titre : « cette

³ Le journaliste s'interroge : « Notre société est-elle contre le politique ? Le Tunisien serait-il le seul, parmi les autres nationalités, à ne pas être un « animal politique » ? L'ancienne définition grecque de la politique ne s'appliquerai-elle pas au peuple tunisien ? Remonterait-elle à une civilisation qui nous est étrangère ! Mais l'éminent historien et sociologue Ibn Khaldoun, qui est tunisien de pure souche, avait défini lui-aussi l'homme comme un « animal politique ». Était-il tombé dans la même erreur ? » avant que le journaliste propose un réponse sous forme « d'inclination tunisienne à l'épicurisme : « les Tunisiens sont un peuple à part qui aime bien les plaisirs de la vie, le sport, l'art, le narguilé, qui a le sens de la débrouillardise et qui déteste tout ce qui peut troubler son existence. La Tunisie est le pays de stabilité et de la modération. Les Tunisiens sont un bon peuple. Ils adorent la vie, mais « maudissent la politique et toutes les têtes » voir Michel Camau, « D'une République à l'autre. Refondation politique et aléas de la transition libérale », *Monde arabe. Maghreb Machrek*, n° 157, juillet septembre, 1997, p. 8.

critique (...), néglige la dimension universelle de la notion de souveraineté. Les hommes ont toujours et partout promulgué et abrogé des lois au nom d'un symbole (Dieu, le Roi, la Nation, la République, le Suffrage universel..). Jean Bodin n'a pas inventé la souveraineté, il a seulement aidé à faire prendre conscience que les hommes sont souverains⁴ ».

Indéniablement, si l'Etat est privé de sa souveraineté, les élections ne seront pas à même de réaliser le principe d'égalité du droit de suffrage tel qu'on l'appréhende à l'occasion de la confrontation de la théorie de la souveraineté nationale – qui l'élude – avec la théorie de la souveraineté populaire – qui aspire à la consacrer entièrement. Dans l'hypothèse inverse, les dirigeants arabes seront dénoncés par l'ensemble du peuple comme des despotes usurpateurs d'un bien public dont chaque individu possède normalement une parcelle égale à celle de ses compatriotes : la souveraineté. Incontestablement, cette ignorance, parfois imposée par les différents relais des régimes au sein de la société, est à l'origine de la faiblesse de la nature publique de l'autorité qui aboutit à la « privatisation de l'Etat ». Ce dernier phénomène n'a été rendu possible que parce que le caractère public de l'autorité n'était pas enraciné dans la conscience collective des citoyens. « Les individus ne semblent pas conscients que les forces et les ressources dont dispose l'Etat ont pour origine la collectivité, que ce soit le surplus créé par le travail local ou les matières premières contenues dans le sous sol⁵ ». En d'autres termes, les jeunes manifestants qui ont occupé la place *Tahrir* ou le boulevard Bourguiba ont appréhendé le pouvoir comme ayant un caractère public. Les courants de protestations et de contestations se sont élevés dans l'espace public pour s'insurger contre l'usage que font les régimes de la notion de l'autorité et des ressources publiques dont ils sont les dépositaires.

C'est pourquoi les jeunes révoltés ont ré-envahi les espaces publics après la destitution de leur *Rais* pour demander son jugement ainsi que celui de sa famille. Ces derniers, s'identifiant à l'Etat, dont ils croyaient être les seuls à incarner la pérennité, estimaient n'avoir de compte à rendre à personne et partant, présentaient, partout le risque d'arbitraire et de despotisme. Cette situation rappelle la remarque de Machiavel : « il y a deux degrés de la puissance : celle qui se nourrit de la faiblesse d'un peuple, et celle qui se nourrit de sa force ».

⁴ Lahouari Addi, « pluralisme politique et autoritarisme dans le monde arabe. Une approche anthropologique des systèmes politiques des pays arabes », *le Quotidien d'Oran*, 1^{er} mars 2003.

⁵ *Ibid.*

INTRODUCTION

Les jeunes des pays arabes ont bénéficié de la démocratie numérique avant de l'utiliser à l'encontre des régimes. Ils se posaient entre eux des questions théoriques sur la nature, les origines, la finalité de l'autorité. Il est bien clair, que ces questionnements ne sont pas seulement des énoncés théoriques mais ont des conséquences sociologiques dans un contexte où l'individu semble, après la destructuration des systèmes traditionnels d'autosubsistance, de plus en plus dépendant de l'Etat. Ils voulaient savoir pourquoi l'Etat n'est pas ressenti par eux comme une puissance publique, dans la mesure où le fait d'accéder, à titre d'exemple, à une fonction administrative est synonyme pour le fonctionnaire d'accession à une position stratégique dans le mécanisme central de prédation. Ils ont compris que le taux élevé de corruption enregistré dans les administrations des pays arabes, le favoritisme, le sous-développement, le despotisme, n'étaient possible que parce que la conscience du caractère public de l'Etat est faible.

Les révolutions arabes ont commencé par là. Elles ont infirmé l'hypothèse selon laquelle les régimes arabes ne sauraient être maintenus au pouvoir que grâce à la force. Ce fut un leurre. Elles ont contredit l'idée selon laquelle la soumission de la population arabe fut l'expression d'une apathie volontaire. Ce fut une erreur. En réalité, il s'agit d'une méconnaissance du caractère public de l'autorité. Ce manque de conscience citoyenne du caractère public de l'autorité, donnait aux régimes politiques arabes une aptitude à structurer le champ politique à leur guise. Cette structuration peut varier d'un contexte à l'autre allant comme en Tunisie d'une pluralité monopartisane (compétition au sein du Néo-Destour sous Ben Ali) au pluralisme contrôlé (compétition limitée aux partis clients du régime) pour atteindre le collapsus du régime, avec un pluralisme partisan sous contrôle, une alternance politique, puis une transition prolongée, avant enfin d'arriver à une démocratie pactée comme au Maroc.

Les jeunes révoltés ont compris que la représentation politique est décidée d'en haut. C'est le sommet qui intervient pour déterminer le processus d'intégration comme celui d'exclusion, ou simplement de marginalisation des acteurs du champ politique national. Les mécanismes des ouvertures variaient (multipartisme, référendums, élections législatives et locales tenues dans des périodicités conformes aux dispositions constitutionnelles, introduction du bicamérisme, etc.), mais étaient pondérés dans les longues périodes intermédiaires par des instruments de neutralisation du champ politique où les acteurs politiques d'en bas se trouvaient, sinon, dans l'impossibilité, du moins, en difficulté pour infléchir les orientations stratégiques du sommet, et *a fortiori*, pour faire prévaloir les leurs.

Le champ politique apparaissait parfois comme « désamorcé », à tel point que dans certains contextes comme celui de la Tunisie de Ben Ali, la démobilisation politique pouvait être qualifiée, comme l'écrit Vincent Geisser, de « consensuelle et consentie » ; « les citoyens tunisiens ne font même plus semblant de s'intéresser à une vie politique monotone ; ils avouent n'attacher qu'une importance minime aux échéances électorales, les traitant comme un événement politique parmi d'autres, tels les Congrès du parti présidentiel (RCD) ou les fêtes officielles à répétition (20 mars, 21 mars, 9 avril, 25 juillet, 13 août et 7 novembre) (...) au point que les intellectuels tunisiens ont été davantage captivés en 1999 par les élections présidentielles algériennes, que par la campagne électorale de candidats tunisiens aux législatives dont ils ne connaissaient même pas les noms⁶ ». Cette dernière affirmation, qui peut paraître excessive, résume à elle seule la manière dont s'articulaient les rapports entre le régime et le corps social.

Les régimes politiques arabes ne peuvent plus être fondés, aujourd'hui, sur des valeurs idéologiques pour justifier leurs pouvoirs, comme ce fut le cas à l'orée des indépendances. Les régimes croyaient bon de ne pas endoctriner les masses comme dans le passé, préférant au contraire l'apathie de la population aux manifestations ornées par des enthousiasmes artificiels. Ils ont ignorés ce que la consolidation du caractère public de l'autorité dans les esprits des jeunes puisse engendrer. Elle a engendré en fait la Révolution. Les régimes sous les effets globalisant de la mondialisation ne pouvaient pas interdire des sites comme Facebook, Twitter et You Tube. Une petite vidéo tournée dans une petite localité par une bande de révoltés devient presque instantanément un véritable hit sur la toile.

Les jeunes ont compris les dommages collatéraux liés à la privatisation de l'Etat comme aux comportements politiques. Elle eut pour corollaire, l'apprentissage du permis et du non permis. Les citoyens arabes connaissaient à fond les limites à ne pas transgresser sur ce que l'on a le droit de faire, de dire ou non. En somme, ceux qui en respectaient les limites n'avaient pas à s'inquiéter, mais la force pouvait toujours revenir au devant de la scène à tout moment sauf que cette force utilisée pendant les premiers jours des révoltes arabes fut rapidement abandonnée car elle ne pouvait être utilisée contre tout un peuple. C'était trop tard pour les régimes en place ! Le miracle tunisien qui vaut cent manuels de science politique a engendré une onde de choc dans tous

⁶ Vincent Geisser, « Tunisie : des élections pourquoi faire ? Enjeux et « sens » du fait électoral de Bourguiba à ben Ali », *Monde Arabe. Maghreb Machrek*, n° 168, avril-juin 2000, p. 15.

INTRODUCTION

les pays arabes alliant désobéissance civile, rage sociale, ouverture politique et exigence démocratique.

Cependant, la trajectoire de la démocratisation du Maroc semble la plus avancée par rapport à ses voisins maghrébins. La monarchie marocaine n'a jamais banni le multipartisme. Elle s'est beaucoup « libéralisée » depuis l'avènement de la constitution de 1996 et les forces de l'opposition sont arrivées à « diriger » un gouvernement d'alternance en 1998 avant que la primature soit dévolue en 2007 au parti arrivé à la tête du suffrage. On peut facilement remarquer l'ampleur de l'écart existant entre les trois trajectoires politiques maghrébines, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie alors que les trois pays ont entamé conjointement des politiques de « libéralisation » et de « démocratisation ». Le Maroc est le seul pays qui fait exception par rapport à ses voisins, pour avoir poussé plus loin ses règles démocratiques dès les années quatre vingt dix. Cela lui a permis d'être à l'abri des protestations déstabilisatrices des régimes comme en Tunisie ou en Egypte. La rancœur des jeunes, ou ce que l'on a l'habitude d'appeler au Maroc, le Mouvement du 20 février, n'a pas pris pour cible la monarchie. Il n'a réclamé que des changements modérés. En d'autres termes, il a réclamé une évolution plutôt qu'une révolution. La riposte du Monarque fut très révolutionnaire dans la mesure où son discours fondateur du 9 mars 2011 a tracé un cheminement politique qui permet de faire aboutir le pacte politique à son terme et qui dépasse les griefs du Mouvement du 20 février. La « démocratisation » à pas de caméléon en Algérie est toujours prisonnière de la variable militaire qui « stérilise » la portée des ouvertures entamées dans ce pays depuis la constitution de 1996. La Tunisie de Ben Ali, fut le pays le plus « autoritariste » du Maghreb, où l'hégémonisme du RCD fut à la fois à la base de la neutralisation du champ politique en récusant la légitimité de tout acteur politique aspirant à l'autonomie, mais aussi à l'origine de la Révolution du 14 janvier. La société était tellement étouffée que quand le couvercle a sauté, la marmite a explosé.

Cependant, les chutes des régimes comme ceux de la Tunisie, de l'Egypte, de la Lybie, etc. ne signifie pas que les racines démocratiques de l'Etat sont désormais solides. Il faut beaucoup d'effort de la part de tous les acteurs politiques et civils. Il faut beaucoup de sacrifice. Et il faut beaucoup d'intelligence. Ces pays comme l'Egypte, la Tunisie, la Lybie, sont toujours dans une phase transitologique. La consolidologie est toujours lointaine voire incertaine.

Ici La transitologie nous ramène à l'œuvre machiavélienne qui ouvre un espace de réflexion originale par la mise en place d'une nouvelle grille

d'intelligibilité historico-politique. Machiavel innove dans la pensée du politique. Non seulement il sera le premier à aborder les résultats politiques en tant que conséquences contingentes de l'action collective, mais ce philosophe florentin sera amené à discuter des enchevêtrements touchant l'analyse géopolitique des principautés en les différenciant des républiques, les différentes modalités de l'art de gouverner, le traitement de l'urgence et de l'innovation politiques, le débroussaillage de la rencontre entre l'homme d'Etat et la conjoncture qui fait à la fois le héros et l'événement.

Ainsi Machiavel, en établissant une corrélation entre une analyse géopolitique et historique des Etats et les différentes modalités de gouverner, introduit, ce que les transitologues contemporains déploient le plus souvent : l'incertitude. Dans les deux œuvres principales de Machiavel, le *Prince* et les *Discours*, sa pensée est indissociablement liée à une définition des principes d'un art de gouverner. Elle introduit des contingences liées au temps et à l'espace : les vicissitudes des événements qui se succèdent, les comportements des peuples et les actes de bravoure de certains héros politiques. « *Je dis donc que, dans les Etats héréditaires, accoutumés à des princes du même sang, il y a de bien moindres difficultés à se maintenir que dans les nouveaux, parce qu'il leur suffit seulement de ne pas sortir des événements ; de sorte que si un tel prince fait preuve d'une industrie ordinaire, il se maintiendra toujours dans son état, s'il n'y pas de force extraordinaire et excessive qui l'en prive, et quand bien même il en serait privé, à la moindre traverse que connaîtra l'occupant, il l'acquiert de nouveau* ⁷ ».

La pensée de Machiavel séjourne sur le seuil du philosophique et conçoit l'art de gouverner du Prince nouveau comme distinct du Prince héréditaire. Dans le cours des événements, les différentes dimensionnalités de la réalité politique demeurent inaperçues. Le Chapitre VI du *Prince*, qui est le premier d'une série de quatre (VI-IX), intitulé « Des principats nouveaux que l'on acquiert par ses propres armes et sa vertu », résume le pouvoir politique nouveau en termes de contingences en étroite relation avec le temps et l'espace. Ce dernier comporte deux apparences : la nouveauté de l'Etat ou du gouvernement (*stato*) et celle du Prince (*principe*). L'innovation politique qui est la problématique centrale du *Prince* pourra se présenter selon un double aspect : d'abord, l'imitation et l'innovation, ensuite, la fluctuation du rapport *virtu / fortuna* dans le contexte de la création du nouvel Etat⁸. L'imitation ici concerne

⁷ *Le Prince*, II, 1-3.

⁸ Cf. par exemple l'ouvrage collectif, Yves Charles Zarka et Thierry Ménissier, (dir.), *Machiavel, le Prince ou le nouvel art politique*, PUF, 2001 et particulièrement la contribution de Yves Charles Zarka, *Chapitre VI du Prince. L'innovation en politique*, p. 47-58.

INTRODUCTION

non pas le rapport des Modernes aux Anciens, mais certaines actions des hommes en rapport avec le couple *virtu / fortuna* mais aussi avec l'établissement de bons fondements au pouvoir du prince.

L'attribut de la vertu est de contenir la fortune : « Néanmoins pour que notre libre arbitre ne soit pas éteint, j'estime qu'il peut être vrai que la fortune soit l'arbitre de la moitié de nos actions, mais que également, elle nous en laisse gouverner l'autre moitié, ou à peu près⁹ ». Mais ce rapport n'est pas éternellement stable, il est contingent : le Prince qui « s'appuie en tout sur la fortune va à sa ruine quand celle-ci varie¹⁰ ». Concernant les bons fondements de l'Etat, le Prince nouveau doit s'approprier deux exigences : l'introduction des lois et des institutions nouvelles et la disposition d'armes propres : « Nous avons dit plus haut comment il est nécessaire à un prince d'avoir de bons fondements ; autrement il faut nécessairement qu'il aille à sa ruine. Les principaux fondements que doivent avoir tous les Etats, les vieux comme les nouveaux ou les mixtes, sont les bonnes lois et les bonnes armes¹¹ ».

En d'autres termes, la problématique des principautés réside dans sa forte corrélation avec la fondation de l'Etat d'une part et du rapport entre *fortuna* et *virtu* d'autre part. Le *Prince* ou les *Discours* de Machiavel innovent dans la pensée politique, décrivent le moment machiavélien où la pensée s'est cristallisée sur le délicat devenir de la république et sur la nature de la participation du citoyen à la gestion de la chose publique comme la condition *sine qua none* de sa survie. Dans cette période d'incertitude, les partis politiques arrivés au pouvoir dans plusieurs pays arabes doivent comprendre que l'avenir de leur pays dépend de la gestion de la chose publique, de la valorisation de l'élite, du renouvellement institutionnel, de la métamorphose partisane, de l'éducation, etc. La société civile doit se réconcilier avec le pouvoir politique. Dans des contextes politiques fragmentés, il faut réconcilier les jeunes avec la politique. Le fossé générationnel doit disparaître. Le plus dangereux est d'enraciner un divorce ou une défiance de la société vis-à-vis des institutions. Parler éternellement du rapport entre le politique et la religion est une perte de temps. Le PJD marocain pourrait devenir une référence pour l'ensemble des partis islamistes arabes. Ses mécènes pourraient parler désormais d'un parti conservateur plutôt que d'un parti islamiste. L'Islam est la religion de tous les musulmans marocains. Les pjdéistes marocains n'ont rien changé en religion depuis qu'ils ont accédé au pouvoir. Ils ne pourront d'ailleurs le faire. Avec

⁹ *Le Prince.*, XXV, 4.

¹⁰ *Ibid.*, XXV, 10.

¹¹ *Ibid.*, XII, 2.

beaucoup de sagesse, les acteurs islamistes des pays arabes peuvent et doivent normaliser leur rôle au sein d'un pacte démocratique.

Ce deuxième volume de l'Annuaire Marocain de la Stratégie et des Relations Internationales est un énorme ouvrage de référence en arabe, en français et en anglais. Il s'agit d'un outil de recherche et de travail pour tous ceux qui s'intéressent à la diplomatie, aux aspects théorique, descriptif et pratique de la science politique, des relations internationales, des aléas de la gouvernance, de l'économie, des grands enjeux stratégiques de l'heure au Maroc, dans les pays arabes et ailleurs. On y trouve des réflexions nombreuses sur le rapprochement entre le Maroc et l'Amérique latine, le nouveau partenariat Maroc-Asie, l'engagement du Maroc en Afrique, la performance commerciale du Maroc sur le marché de l'Afrique subsaharienne, le retour du Maroc vers la Méditerranée, les perspectives des rapports du Maroc avec l'Union européenne. On y trouve des analyses savantes et académiques sur la question du Sahara marocain, l'enregistrement des réfugiés et la situation atypique des camps de Tindouf, les Droits de l'Homme et la démocratie dans le projet d'autonomie de la région du Sahara, le principe de subsidiarité entre décentralisation administrative et statut d'autonomie de la région du Sahara, le modèle de développement régional des provinces du Sud tel qu'il figure dans l'avis du Conseil Economique, Social et environnemental, etc. On y trouve également des études sur la crise économique mondiale, sur les politiques sectorielles et macro-économiques, sur le politique et le développement social, sur le champ politique national, sur les institutions, la gouvernance et le système politique, sur la gouvernance et le développement social. On a consacré toute une rubrique à la recherche scientifique et au développement durable comme des sujets qui devraient figurer parmi les grandes priorités au Maroc et au sein des pays arabes. Les travaux y afférents alertent sur une base comparativiste, rassurent et proposent des mesures avec tant de réalisme et d'objectivité. Enfin, nous proposons des analyses académiques sur les différents changements dans les pays arabes ainsi que le bassin méditerranéen avec des perspectives objectives et réalistes.